

ASIT biotech signe un préaccord de partenariat et sollicite une prorogation de son sursis de 2 mois

Bruxelles, Belgique, 20 septembre 2020, 19.00 (CET) – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218), société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche et le développement de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, annonce qu'elle vient de signer un préaccord (" Non-Binding TermSheet ") avec un partenaire pour permettre la constitution d'un nouveau groupe biotech actif dans le traitement des allergies.

Si ce partenariat venait à se concrétiser, ce qui n'est nullement acquis pour le moment vu le caractère non liant du TermSheet signé par les parties, l'objectif de parties serait :

- De constituer un groupe actif en recherche et développement à la fois dans le domaine des allergies respiratoires et des allergies alimentaires ;
- Les deux partenaires mettraient ensemble leur savoir-faire et leurs brevets ;
- L'objectif de ce nouveau groupe serait de développer une nouvelle génération de produits contre l'allergie en choisissant au mieux le contenu de chaque formulation en adéquation avec l'indication poursuivie ;
- Le partenariat entre les deux sociétés prendrait la forme, s'il se réalise, d'un apport en nature des titres du partenaire en ASIT de sorte que ASIT reste la société cotée.

Compte tenu de ces discussions en cours, ASIT va solliciter une prorogation de deux mois de son sursis à dater du 11 octobre 2020, conformément à l'article XX.59 du Code de Droit Economique. La requête peut être consultée sur le site internet d'ASIT (www.asitbiotech.com).

ASIT communiquera par ailleurs au marché, dès qu'elles seront connues si ce partenariat se concrétise, les conditions financières de l'apport ainsi que son impact sur l'actionnariat actuel d'ASIT.

A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

Contacts

Company

Michel Baijot, CEO

ASIT biotech

Tel.: +32 2 264 03 90

investors@asitbiotech.com



Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques 2 / 2 connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

Avertissement juridique

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the Financial Services and Markets Authority) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site www.asitbiotech.com. Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les États-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur. ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.